

## Avis de l'administrateur en chef : Financement de Renflexis (infiximab) par le Programme de médicaments de l'Ontario

**Septembre 20, 2018**

À compter du **27 septembre 2018**, Renflexis (infiximab) est financé par le Programme de médicaments de l'Ontario (PMO) pour les personnes qui y sont admissibles.

Renflexis sera ajouté au Formulaire des médicaments de l'Ontario/Index comparatif des médicaments (« le Formulaire ») comme médicament à usage limité (UL) pour les indications suivantes :

- la maladie de Crohn
- la colite ulcéreuse
- la polyarthrite rhumatoïde
- la spondylarthrite ankylosante
- la polyarthrite psoriasique
- le psoriasis en plaques

Les détails relatifs aux critères de financement de cet UL figurent dans le Formulaire mis à jour en septembre 2018 et affiché (en anglais seulement) sur le site Web du ministère, au :

[http://www.health.gov.on.ca/en/pro/programs/drugs/edition\\_43.aspx](http://www.health.gov.on.ca/en/pro/programs/drugs/edition_43.aspx)

Pour mieux informer les fournisseurs de soins de santé et les patients, nous avons aussi produit un document « Foire aux questions (FAQ) » que peuvent consulter les intéressés.

### **Pour de plus amples renseignements**

#### **Les pharmaciennes et pharmaciens**

sont priés d'appeler le Service d'assistance du PMO pour les pharmacies, au 1 800 668-6641

#### **Les membres d'autres professions de la santé ou du public**

sont priés d'appeler la ligne INFO de ServiceOntario, au 1 866 532-3161  
ATS 1-800-387-5559, 416 327-4282 à Toronto.